

Tribune

Programme Action Cœur de ville : les Epl seront au rendez-vous

Trois questions à Jean-Marie Sermier, député du Jura et président de la Fédération des Entreprises publiques locales



Vous siégez au Conseil d'orientation du programme «Action Cœur de ville», pourquoi ?

Dès l'origine des réflexions visant à agir sur les difficultés grandissantes rencontrées dans les centres-villes, la Fédération des Epl a été présente pour accompagner les élus locaux, les parlementaires et le gouvernement sur la base des expériences et des savoir-faire des 1 300 Sem, Spl et Semop de France. En outre, à titre personnel, en tant qu'ancien maire de Dole et toujours conseiller municipal de la capitale de la Comté, je suis très attaché à ce sujet. Durant l'année écoulée, j'ai participé à la Conférence nationale des territoires du 14 décembre 2017 à Cahors et à la Conférences nationale de consensus du 25 janvier dernier consacrée à la revitalisation des centres-villes. J'ai également régulièrement échangé avec le Premier ministre et le ministre de la Cohésion des territoires, et rapidement les Epl ont été identifiées comme des apporteurs de solutions pour la mise en œuvre opérationnelle de ces projets territoriaux si particulier, où le sur-mesure reste la règle. **Pourquoi les Epl sont-elles les outils privilégiés pour la revitalisation des centres-villes ?** Les raisons de la dévitalisation des

centres-villes sont multiples : la perte de population et son vieillissement, les changements des comportements des consommateurs, l'offre inadaptée des logements, le manque de transport en commun et une cohabitation de plus en plus compliquée avec l'automobile ...

Toutes ces problématiques les Epl les connaissent bien. Depuis une vingtaine d'années, elles ont travaillé à la requalification des centres villes anciens dégradés comme à Bordeaux en Gironde, Le Muy dans le Var ou encore Avrillé dans le Maine-et-Loire. Les Epl, détenues par des collectivités locales, sont de véritables ensembliers qui travaillent en confiance avec les élus et connaissent parfaitement les territoires et les difficultés d'intervention dans le cadre de ce type d'opération complexe : rentabilité économique inexistante à court terme, remembrement foncier délicat, adaptation de l'offre de logements et relogement des populations, travaux en sites occupés, mécontentement des commerçants ou encore sauvegarde du patrimoine historique, etc.

Comment les Epl peuvent-elles accompagner les 222 villes retenues au Programme Action Cœur de ville ? A quel moment les villes doivent-elles intégrer ces opérateurs dans leur projet ?

Le réseau des Epl maille l'ensemble du territoire national avec 301 Epl d'aménagement et 104 Sem immobilières. Ainsi, 90% des 222 villes bénéficiaires du programme ont à leur disposition dans leur environnement proche au moins une Epl de logement ou

d'aménagement. Sans compter que 35% d'entre elles sont actionnaires d'au moins une Epl. Seule une vingtaine de territoires sont dépourvus d'outil, pour ceux-là je veux dire aux maires que la Fédération des Epl est à votre disposition pour vous fournir des retours d'expériences et pour vous accompagner dans vos réflexions pour la création d'une Sem, d'une Spl ou d'une Semop comme pour Lunéville en Meurthe-et-Moselle avec qui nous cheminons depuis plusieurs mois. Quand associer les Epl ? J'ai envie de dire, dès le démarrage des réflexions pour profiter de leur expertise dans la réalisation des études de définition des périmètres des opérations de revitalisation de territoire (ORT) par exemple. A vrai dire, elles peuvent intervenir à tout moment dans la mise en œuvre de tout ou partie du plan d'action. Certaines villes ont fait le choix d'inviter les Epl à participer aux comités de projet Action Cœur de Ville comme Saint-Nazaire en Loire-Atlantique avec la Sonadev ou à Ajaccio en Corse avec la Spl Ametarra. Les outils existent, et sont à la disposition des villes !

Téléchargez le dossier où vous retrouverez des exemples concrets de projets de revitalisation menés par des Epl.

Rendez-vous également à la séance du Congrès des Epl « *Revitalisation des centres-villes, les montages Epl* » qui se déroulera le 5 décembre prochain après-midi au Couvent des Jacobins à Rennes. Contact à la Fédération des Epl : Caroline VOLLET, Déléguée territoriale – c.vollet@lesepl.fr – 01 53 32 22 00